

Le Parlement de la Cocof vote un budget 2019 de 509 millions d'euros en équilibre et ambitieux

Le budget 2019 de la Cocof a été voté ce vendredi en séance plénière par le Parlement francophone bruxellois. Un budget de 509 millions d'euros qui atteint l'équilibre sans toucher aux nombreux services rendus aux citoyens, se félicite le Gouvernement francophone bruxellois.

« Nous avons voulu nous montrer rigoureux mais en laissant de côté les mesures d'austérité brutales et injustes. Je me réjouis que le budget adopté ce jeudi soit entièrement maîtrisé, sans dérapage aucun, ce qui démontre la bonne gestion des finances publiques de la Cocof et permet d'assurer la pérennité de nos politiques chères aux Bruxellois », explique Fadila Laanan, Ministre-Présidente du Gouvernement francophone bruxellois.

Malgré un contexte financier difficile, la Cocof continuera d'investir dans de nouvelles infrastructures tant dans le secteur de la petite enfance que du sport, de l'enseignement ou encore de la politique en faveur des personnes handicapées. Pour ce qui concerne l'Enseignement, à l'initiative de **Fadila Laanan**, 29 millions d'euros seront investis dans la construction de deux nouvelles écoles à pédagogie active (600 places chacune) sur le campus du Ceria, à Anderlecht. Leur ouverture est prévue pour 2021.

« Pour ce qui concerne le handicap, je me réjouis de poursuivre la réalisation du plan pluriannuel d'investissement par la création de 80 nouvelles places à Bruxelles avec les projets CREB 2 à Anderlecht, Espoir et Joie à Berchem et La Cîme (ASBL La Famille) à Uccle. Répondre aux besoins des personnes en situation de handicap reste ma priorité absolue » explique pour sa part **Céline Fremault**, Ministre en charge des Personnes handicapées.

« Nous avons adopté aujourd'hui un budget qui permettra de soutenir le travail de terrain important mené en matière de santé, tant par les services ambulatoires que par ceux de la promotion de la santé. Ce faisant, le volume d'emplois dans ce secteur et les services à destination des Bruxelloises et des Bruxellois seront garantis. Le budget de 2019 permettra de renforcer la mise en œuvre du plan stratégique de promotion de la santé. Celui-ci sera amplifié pour les projets liés à l'alimentation saine et aux activités physiques ainsi que pour la prévention des IST et des maladies sexuellement transmissibles », réagit **Cécile Jodogne**, Ministre de la Santé et de la Fonction publique.

Didier Gosuin, Ministre chargé de la Formation professionnelle, estime lui que « malgré un contexte budgétaire difficile, les moyens consacrés à la formation professionnelle restent importants et connaissent même une augmentation. Preuve que cette compétence reste une priorité du Gouvernement francophone bruxellois. » « Notre région est un espace de solidarité. Nous continuons à renforcer la cohésion sociale en mettant l'accent sur l'accueil des primo-arrivants. Depuis le début de la législature, les moyens accordés au parcours d'accueil pour les primo-arrivants a été multiplié par 10. C'est un accueil bienveillant qui est offert ainsi que des cours de langue et de citoyenneté. Bruxelles est une région hospitalière et nous y contribuons quotidiennement », annonce enfin **Rudi Vervoort**, en charge de la Cohésion sociale.

CABINET DE CÉCILE JODOGNE

« Ce budget est bien le fruit d'un juste équilibre entre rigueur et vitalité. Le Gouvernement francophone bruxellois a ainsi réussi à se doter de moyens qui permettent de rencontrer ses ambitions tout en consolidant l'institution qui pèse aujourd'hui quelque 509 millions d'euros », concluent les Ministres.